



Be.Exemplary

LES BÂTIMENTS BRUXELLOIS EXEMPLAIRES 2016

10 LAURÉATS RÉCOMPENSÉS !

Le ministre-Président Rudi Vervoort et Céline Fremault, Ministre du Logement, de l'Environnement et de l'Energie de la Région de Bruxelles-Capitale ont officiellement désignés les 10 lauréats du nouvel appel à projets « Be.Exemplary - les bâtiments bruxellois exemplaires ».

Lancée en avril dernier, l'édition 2016 de l'appel à projets Be.Exemplary a rencontré un franc succès auprès de dizaines de candidats particulièrement impliqués. Les éditions précédentes mettaient l'accent sur la durabilité des bâtiments ainsi que sur leurs performances énergétiques et environnementales. Cette année les participants ont orienté leurs projets au regard de quatre axes qui constituent désormais le défi urbain bruxellois dans son ensemble : le défi architectural et urbanistique, le défi social, le défi environnemental et le défi économie circulaire.

« En élargissant le cadre des différentes thématiques à prendre en compte dans ce nouvel appel à projets, la Région entendait clairement soutenir et valoriser des initiatives combinant plusieurs critères pour répondre aux défis que nous devons désormais relever : une architecture qualitative et durable, associée à une réelle réflexion urbanistique qui intègre toutes les dimensions sociales et économiques de la capitale », a commenté Rudi Vervoort.

Ouvert à tous les maîtres d'ouvrage qui construisent ou rénovent à Bruxelles, l'édition 2016 de l'appel à projets Be.Exemplary s'adressait tant aux particuliers qu'aux pouvoirs publics, aux institutions parastatales, aux entreprises privées tels que promoteurs immobiliers, entreprises, asbl, et cet aux particuliers.

Pour être éligible, les projets devaient être localisés sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale et s'inscrire dans une des cinq catégories suivantes : logements individuels (moins de 3 logements), logements collectifs, activités économiques (bureaux, commerces, activités productives etc..), équipements collectifs (écoles, hôpitaux, lieux de sport, de culte, etc..) ou projets mixtes.

« Au-delà des questions environnementales et énergétiques qui constituent le socle des projets exemplaires, un accent particulier a été mis pour cette nouvelle édition, à mon initiative, sur l'économie circulaire. La variété et la qualité des projets présentés a permis de révéler tout le dynamisme qui anime désormais la Région suite au lancement du PREC qui rencontre un grand succès et qui témoigne de la transition dans laquelle nous rentrons. Ainsi après être devenue une région exemplaire en matière énergétique, Bruxelles devient exemplaire au niveau de l'économie circulaire, comme en témoigne le prix européen « Regional Innovation Award » remporté tout récemment », a déclaré Céline Fremault.

Réuni en novembre 2016, un jury d'experts a analysé l'ensemble des candidatures et désigné les 10 projets lauréats parmi ceux qui offraient le plus de pertinence en fonction de leur exemplarité, du site considéré, du contexte, des enjeux et des moyens mis en œuvre.

Les projets retenus pour l'édition 2016 bénéficieront d'un subside régional de 100 €/m² htva pour une enveloppe globale de 2,6 millions €.

Nous espérons que l'édition 2017 poursuivra sur cette belle lancée.

1. CROIX DE FEU

Le projet « Croix de Feu » à Neder Over Hembeek concerne le premier grand complexe d'enseignement fondamental à pédagogie active et durable de la Ville de Bruxelles. Il prévoit la réalisation d'une école maternelle de 312 places, d'une école primaire de 576 places et d'une salle de sport dans un futur quartier durable.

Maître d'ouvrage : Ville de Bruxelles

Concepteur : BURO II & ARCHI I – architecte

Localisation : Neder Over Heembeek, en bordure du domaine royal de Laeken et du canal, à l'angle de l'avenue des Croix de Feu et des Croix de Guerre.

2. BUDA

Le projet Buda s'inscrit dans le programme de redéploiement des activités de l'ABP (Agence Bruxelles Propreté). Ce site regroupera l'ensemble des activités spécifiques de l'agence ainsi qu'un parc à conteneurs, un parking poids- lourds, un parking véhicules légers ainsi qu'un bâtiment social qui abritera les bureaux et les vestiaires pour les ouvriers. Il servira de projet pilote pour le développement d'autres sites de l'Agence.

Maître d'ouvrage : Agence Régionale pour la Propreté

Concepteur : A229 + EVR Architecten (Association momentanée)

Localisation : Chaussée de Vilvoorde n° 202 - 1120 Bruxelles

3. QUATRE VENTS A TOUS TEMPS

Le projet « Quatre Vents à tous temps » prévoit la transformation, la rénovation et la division de deux maisons unifamiliales en 6 logements sociaux intergénérationnels. Le projet se situe en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique et d'embellissement du PRAS. Il est inclus dans le périmètre de 2 contrats de quartiers.

Maître d'ouvrage : Renovassistance asbl

Concepteur : APRIM architecture

Localisation : Rue des Quatre-Vents n° 25/25b - 1080 Molenbeek Saint Jean

4. RENOVATION DE LA TOUR BRUNFAUT

Le projet de rénovation de l'immeuble de logements Tour Brunfaut poursuit plusieurs objectifs : conserver le nombre d'appartements existants (97), augmenter les surfaces et la diversité typologique des appartements et mettre le bâtiment aux standards de confort et de sécurité actuels. Au delà de la rénovation de la tour, le projet participe à la requalification urbaine du quartier.

Maître d'ouvrage : Le Logement Molenbeekois

Concepteur : Atelier 229 + Dethier Architecture

Localisation : Rue Fernand Brunfaut n° 65 à - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

5. QUARTIER HELMET

Le projet concerne la construction de 18 logements durables et d'un local communautaire dans le quartier Helmet à Schaerbeek. Il s'inscrit dans un ensemble cohérent à travers différentes échelles, via notamment le Contrat de Quartier Durable Helmet et d'un Masterplan pour l'ensemble du patrimoine du Foyer Schaerbeekois (34 immeubles).

Maître d'ouvrage : Le Foyer Schaerbeekois S.C. – Société Immobilière de Service Public

Concepteur : Urban Platform cvba

Localisation : Rue Vandroogenbroeck n° 60/62/64 - 1030 Schaerbeek

6. VRIJE UNIVERSITEIT BRUSSEL - PISCINE

Après 25 ans d'ouverture au public, les infrastructures de la piscine de la VUB nécessitent des travaux de rénovation urgents. Le projet prévoit la rénovation en profondeur de la piscine de 25 mètres et la construction d'un nouveau bassin d'apprentissage de 13 mètres sur 7, doté d'un fond mobile. Les matériaux et techniques durables, ainsi que l'énergie renouvelable sont privilégiés.

Maître d'ouvrage : Vrije Universiteit Brussel

Concepteur : Bureau d'ingénieurs et architectes Essa

Localisation : Boulevard de la Plaine n°2 - 1050 Bruxelles

7. PÔLE ALBERT

Le projet d'aménagement de la dalle Albert prévoit la réalisation d'un nouveau complexe d'équipements à vocations culturelle et sportive à Forest. Il consiste à reconstruire les angles non-bâties du site, offrir de nouveaux services aux habitants et usagers du quartier, donnant une identité forte au quartier et à interagir avec les quartiers voisins. Deux bâtiments seront ainsi construits sur les terrains situés de part et d'autre de la chaussée d'Alsemberg.

Maître d'ouvrage : Commune de Forest – Contrat de Quartier Durable Albert

Concepteur : B-Architecten + Omgeving (association momentanée)

Localisation : Avenue Besme n° 129/131 + Avenue Albert n° 1 + Lieu dit « Dalle Albert » - 1190 Forest

8. CITÉ VAN MEULECOM

Le projet consiste à rénover et convertir un ensemble de 13 appartements situés en intérieur d'îlot en un ensemble de maisons unifamiliales de 3 chambres pouvant accueillir des familles de 4 à 6 personnes. Le bâti fait partie d'un ensemble urbain plus large construit par l'architecte F. Van Meulecom entre 1923 et 1929, composant une cité ouvrière dans un tissu principalement rural.

Maître d'ouvrage : SLRB - BGHM

Concepteur : Karbon

Localisation : Rue François Van Meulecom n° 1 à 17 – 1080 Molenbeek Saint Jean

9. LYCÉE MARIA BOODSCHAP – GYMNASÉ

Les infrastructures sportives actuelles du lycée Maria-Boodschap sont vétustes. L'école a besoin d'un nouveau gymnase et de vestiaires équipés de douches. Le projet se veut innovant et durable du point de vue de l'implantation, de la réalisation, de l'exécution technique et des techniques de construction.

Maître d'ouvrage : Maria Boodschap Brussel Annuntiaten

Concepteur : BOB361 Architects

Localisation : Rue de la Braie n° 22 - 1000 Bruxelles

10. ILOT DE SPIEGEL

Le projet « Ilot de Spiegel » concerne la réalisation d'un projet d'habitations groupées et durables (12 logements), entièrement pris en charge par un collectif d'habitants (cohousing). Ses initiateurs cherchent une réponse innovante au défi consistant à vivre en ville d'une façon durable, abordable financièrement et confortable. Le site actuel dispose d'une entrée rue des Wallons et comprend une maison délabrée à front de rue ainsi qu'une série d'entrepôts sur un terrain en intérieur d'îlot.

Maître d'ouvrage : Îlot de Spiegel vzw

Concepteur : Stekke + Fraas arch.

Localisation : Rue des Wallons n° 26/28 – 1090 Jette